

SAINT-THOMAS



Mairie de Saint Thomas

1 Le village

31470 Saint Thomas

A Saint Thomas, le

Objet : fissures consécutives à la sécheresse (année)

Pièces jointes : photos

Monsieur le Maire,

En ma qualité de propriétaire du bien situé à (adresse) sur la commune de Saint-Thomas, je souhaite porter à votre connaissance les dommages subis par mon habitation à la suite de l'épisode de sécheresse survenu en (année).

Ces désordres se manifestent notamment par (préciser les dommages : fissures, carrelage soulevé, etc.) et sont localisés (préciser les emplacements concernés).

Afin de pouvoir bénéficier d'une indemnisation de la part de mon assureur au titre de la garantie « Catastrophes naturelles », je sollicite votre intervention auprès des services de la Préfecture afin qu'une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit engagée pour la commune de Saint-Thomas, au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

La réalisation des travaux de réparation et de consolidation nécessaires à la remise en état de mon habitation est en effet étroitement liée à la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle concernant notre commune ainsi qu'à la prise en charge des dommages par mon assurance, que j'ai informée de cette situation le .../.../.....

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



MAIRIE Saint Thomas – 1 le village – 31470 Saint Thomas – Tel : 05 61 91 74 62

Mail : contact@mairie-saint-thomas.fr – www.saint-thomas-31.fr